Image not found or type unknown

Départ à la retraite d'un associé en sté de fait

Par **Gauthronnet**, le **06/12/2012** à **10:59**

Mon mari est en société de fait avec son frère, il atteint l'âge de la retraite ; hors son frère ne veut ni vendre l'affaire ni prendre sa retraite bien que + âgé! mon mari veut lui vendre sa part du fond de commerce (marbreire funéraire) et lui louer sa part des murs, son frêre refuse !! comment l'obliger , mon mari ne obtenir sa retraite sans radiation de la chambre des métiers , commnent faire pour qu'il garde tous ses droits ?
Réponse par mail :francoise.gauthronnet@dbmail.com ou tél 03 80 66 43 47 ou 06 67 05 87 17 Merci beaucoup

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés